



## PREMIERE ANNEE COMMUNE (1<sup>ère</sup> C)

<b>FORMATION COMMUNE (28h)</b>	
Religion	2h
Français	6h
Mathématiques	4h
Etude du milieu	4h
Langue I néerlandais	4h
Sciences	3h
Education physique	3h
Education par la technologie	1h
Education artistique	1h
<b>FORMATION COMPLEMENTAIRE (4h)</b>	
Informatique	1h
Initiation au latin	1h
Initiation à l'économie	1h
Initiation à l'anglais ou conversation néerlandaise (au choix)	1h
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>32h</b>

Selon les nécessités, des rattrapages (gratuits !) sont organisés en français, néerlandais et mathématique.

### Conditions d'admission en 1<sup>ère</sup> commune :

- avoir réussi la 6<sup>ème</sup> primaire (=CEB obtenu)
- être admis en 5<sup>ème</sup> (France) + avis favorable du Service d'Equivalence